

Tous ensemble maintenant :

Comment l'inclusion et la durabilité favorisent le bien-être au Canada

Mémoire présenté au Comité permanent des finances pour le budget de 2019

Août 2018

CITIZENS FOR
PUBLIC JUSTICE



Citizens for Public Justice (CPJ) aspire à l'épanouissement humain et à l'intégrité de la création pour répondre fidèlement à l'appel d'amour et de justice de Dieu.

Notre vision est celle d'un monde où les personnes, les collectivités, les institutions sociales et les gouvernements contribuent tous au bien commun et en jouissent.

Notre mission consiste à promouvoir la justice publique au Canada en éclairant les débats sur les grandes politiques publiques par la recherche, des analyses, des publications et le dialogue public. CPJ encourage les citoyens, les figures de proue de notre société et les gouvernements à appuyer les politiques et les pratiques qui traduisent l'appel à l'amour et à la justice de Dieu et qui permettent l'épanouissement de la Création.

Résumé

Les recherches novatrices menées pendant 30 ans par Richard Wilkinson et Kate Pickett et publiées dans leur ouvrage, *The Spirit Level*, en 2009, font le point sur certaines croyances largement répandues pour révéler les considérables avantages socioéconomiques que présentent la lutte contre les inégalités et la promotion de la durabilité. L'une de leurs principales conclusions est que tous – riches ou pauvres ou de classe moyenne – y gagnent quand il y a plus d'égalité.

L'accroissement de l'égalité et les niveaux d'inclusion sociale qui en découlent ont le potentiel de renforcer la participation économique et la compétitivité.

[Citizens for Public Justice](#) (CPJ) est une organisation professionnelle de formulation de politiques qui croit que la politique fédérale peut et doit servir le bien public. Nos travaux de recherche, d'analyse des politiques, d'éducation et de plaidoyer reposent sur une compréhension du caractère sacré de la création et de la dignité de tous les êtres humains. Dans cette optique, le rôle central du gouvernement est de promouvoir le bien-être des citoyens et des résidents et l'épanouissement de la Terre.

Bien que la concurrence soit largement perçue comme un facteur de croissance économique, la société est confrontée à de multiples crises – pauvreté, changement climatique et situation mondiale des réfugiés – qui nécessitent de toute urgence des efforts de coopération efficaces. Des mécanismes tels que les objectifs de développement durable (ODD), l'Accord de Paris et les efforts en vue d'un [pacte mondial sur les réfugiés](#) sont essentiels, et ils doivent recevoir notre appui.

Selon certaines recherches crédibles, l'investissement dans des mesures favorisant l'inclusion sociale et le bien-être environnemental présente l'avantage supplémentaire d'encourager la compétitivité à l'échelle internationale.

S'appuyant sur l'engagement continu du CPJ envers la [réduction de la pauvreté](#), le [changement climatique](#) et les [droits des réfugiés](#), nous avons élaboré trois recommandations pour le budget de 2019. Ces recommandations concernent les mécanismes qui contribuent à la santé sociale, économique et environnementale.

1. **Affecter 5,56 milliards de dollars par an** en nouvelles dépenses à titre d'acompte sur la **Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté** à compter de 2019.
2. **Éliminer toutes les subventions au secteur des combustibles fossiles** pour engranger une **économie annuelle de 1,6 milliard de dollars** et **affecter 2,05 milliards de dollars** à une **stratégie nationale de décarbonisation** et à un **transfert de transition équitable**.
3. **Investir 13 millions de dollars par an** dans la réinstallation de réfugiés et **éliminer entièrement l'obligation de rembourser les prêts de voyage**.

La pauvreté au Canada

Le CPJ veut que tous les Canadiens puissent prendre une part entière à la vie de la société par la reconnaissance de leur dignité à titre d'humains. C'est la véritable clé de l'épanouissement pour les communautés. Cependant, le fait que 4,8 millions de personnes au Canada vivent dans la pauvreté¹ entraîne de vastes conséquences sociales et économiques. Étant donné que la pauvreté coûterait au Canada entre 72 et 86 milliards de dollars par an, il faut absolument investir dans son éradication.

Nous recommandons que le gouvernement fédéral accorde la priorité à la lutte contre la pauvreté au Canada grâce à une solide Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté (SCRIP). Pour être efficace, la SCRIP doit comporter plusieurs éléments² :

- une politique intégrée dans au moins six domaines : sécurité du revenu, logement et itinérance, soins de santé, sécurité alimentaire, emploi, et éducation et garde de la petite enfance;
- le suivi des engagements envers l'investissement dans l'Allocation canadienne pour enfants entièrement indexée, la Stratégie nationale en matière de logement, les mesures de sécurité du revenu pour les aînés (Supplément de revenu garanti) et les travailleurs à faible revenu (la nouvelle Allocation canadienne pour les travailleurs), ainsi que des investissements dans les services et infrastructures pour les communautés autochtones;
- des mesures pour répondre immédiatement aux besoins les plus pressants, en particulier pour les personnes très marginalisées, notamment les communautés autochtones et racialisées, les familles monoparentales, les enfants et les personnes handicapées. Des investissements dans la sécurité du revenu supplémentaire pour les adultes en âge de travailler, l'expansion des services de garde abordables et un crédit d'impôt pour personnes handicapées aideraient certaines de ces populations vulnérables;
- une législation fédérale anti-pauvreté comportant des mécanismes de reddition de comptes concernant l'examen et l'évaluation, en fonction des droits de la personne. Cela nécessiterait la fixation d'objectifs et de calendriers précis pour l'éradication de la pauvreté; le rétablissement du Conseil national du bien-être social afin de fournir des recherches solides et des recommandations en matière de politiques qui sont fondées sur les données; enfin, l'établissement d'un commissariat national chargé de superviser le processus d'examen et les rapports publics;
- des engagements appropriés de financement continu pour soutenir une stratégie robuste et adaptable. Cela comprend un plan de réforme fiscale visant à soutenir l'équité en matière de revenu, ainsi qu'un financement accru et ciblé dans le cadre du Transfert canadien en matière de programmes sociaux afin d'appuyer les stratégies provinciales et territoriales de lutte contre la pauvreté.

¹ Pour obtenir une liste complète de références, consulter <https://cpj.ca/all-together-now-budget-2019>.

² Lors de sa campagne de 2015, l'organisme Dignity for All a mis au point un modèle national de plan anti-pauvreté qui comprend les recommandations évoquées : https://dignityforall.ca/wp-content/uploads/2017/02/DignityForAll_Report.pdf

Parmi les premiers engagements budgétaires que nous souhaitons pour la SCRP, mentionnons :

- création d'une prestation de revenu ciblée pour les adultes en âge de travailler (2 milliards de dollars par an);
- élargissement des services de garde abordables en vue de la création d'un programme national (1 milliard de dollars par an);
- développement d'un crédit d'impôt remboursable pour personnes handicapées (360 millions de dollars par an)³;
- création par voie législative d'un conseil national et d'un commissariat national (200 millions de dollars par an);
- expansion ciblée du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (2 milliards de dollars par année en nouveaux fonds).

Recommandation 1 : Affecter 5,56 milliards de dollars par an en nouvelles dépenses à titre d'acompte sur la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté, à compter de 2019.

³ Comme l'a recommandé le Centre canadien de politiques alternatives dans *Objectif en vue : Budget fédéral alternatif 2018*. <https://policyalternatives.ca/bfa2018>

Changement climatique

Les vagues de chaleur, les feux de brousse et le dégel rapide du pergélisol ne sont que quelques exemples des conséquences du changement climatique pour le Canada.

Malgré la ratification, par le Canada, de l'Accord de Paris et la création du *Cadre pancanadien sur la croissance propre et le changement climatique*, les émissions de gaz à effet de serre augmentent. Nous devons redresser la barre et placer le Canada sur la voie de la décarbonisation d'ici 2050.

Des mesures bien conçues pour lutter contre l'inégalité et la marginalisation peuvent constituer des éléments importants d'une transition équitable vers les énergies renouvelables, tout en augmentant la compétitivité du Canada sur la scène internationale, alors que les autres pays dépendent de moins en moins des combustibles fossiles.

Comme point de départ important, nous recommandons que le gouvernement fédéral élimine toutes les subventions attribuées au secteur des combustibles fossiles. Cela devrait être suivi d'investissements stratégiques dans une transition équitable vers une économie décarbonisée.

Si l'on mettait un terme aux subventions pour les combustibles fossiles et aux allègements fiscaux connexes, cela entraînerait des économies budgétaires de 1,6 milliard de dollars par an. Cela permettrait également de mieux harmoniser les politiques fiscales, énergétiques et environnementales du Canada et de faire clairement savoir que le gouvernement s'engage à atteindre les objectifs de Paris en matière de température et à respecter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Dans le monde subséquent à l'Accord de Paris, il existe un risque croissant que des actifs restent bloqués dans le secteur du pétrole et du gaz. Dans ce contexte, les pipelines – généralement considérés comme un projet à l'horizon de 30 à 40 ans – sont peu rentables sur le plan économique. (Ils sont également étroitement liés à l'extraction des combustibles fossiles, la principale source d'émissions du Canada.)

En revanche, l'adoption de technologies propres promet des avantages économiques et sanitaires considérables pour les Canadiens. D'après une étude menée par le Conference Board du Canada, le Canada possède un « avantage concurrentiel » dans les domaines de l'énergie éolienne et solaire, des turbines à haut rendement énergétique et de la gestion des déchets. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement, quant à lui, prévoit que le « commerce vert » international représentera au moins 2 billions de dollars américains d'ici 2020.

Le CPJ est favorable à l'établissement d'une stratégie nationale de décarbonisation (50 millions de dollars par an)³. Mise au point en consultation avec les provinces et les territoires, les Premières Nations et d'autres intéressés, cette stratégie mettrait l'accent sur des emplois de qualité et les réductions d'émissions de GES. Devrait s'y ajouter un transfert de transition équitable (2 milliards de dollars par an) pour les provinces et les territoires afin de soutenir les travailleurs et les collectivités les plus directement touchés par l'évolution de l'économie.

On peut prendre exemple sur le Groupe de travail du gouvernement fédéral sur la transition équitable pour les travailleurs des centrales au charbon et leurs collectivités, afin de créer un plan de transition équitable à l'échelle du Canada.

Pour qu'une transition soit équitable, le poids du changement ne doit pas être supporté de manière disproportionnée par tel ou tel groupe de personnes. Cela comprend des investissements importants dans le développement d'énergies à faible intensité de carbone, ainsi que des financements pour la formation et le recyclage des travailleurs. La transition doit également prévoir un solide programme d'assurance-emploi pour aider les travailleurs qui se retrouvent temporairement au chômage. Une transition équitable protège les plus vulnérables et mène à plus de justice sociale pour tous.

Globalement, les investissements dans l'efficacité énergétique, l'énergie renouvelable et le transport en commun créeraient un grand nombre d'emplois diversifiés et bien rémunérés, réduiraient les émissions de GES et amélioreraient sensiblement la compétitivité du Canada sur les marchés internationaux de l'énergie propre.

Recommandation 2 : Éliminer toutes les subventions au secteur des combustibles fossiles pour engranger une économie annuelle de 1,6 milliard de dollars, et affecter 2,05 milliards de dollars à une stratégie nationale de décarbonisation et à un transfert de transition équitable.

Droits des réfugiés

Le multiculturalisme canadien repose sur une longue histoire d'immigration, une ouverture à la diversité et une tradition d'accueil des nouveaux arrivants, en particulier des réfugiés.

Ces dernières années, cependant, alors que le nombre de personnes déplacées a continué d'augmenter, la politique d'immigration canadienne a évolué de telle manière que les nouveaux arrivants se heurtent à d'importants obstacles à la réinstallation. Parmi ces défis, citons les délais de traitement, le manque de réseaux sociaux et le remboursement des prêts de voyage.

Les réfugiés constituent 98 % des utilisateurs du Programme de prêts aux immigrants (PPI), et une famille de réfugiés commence sa vie au Canada endettée de 10 000 \$ de prêts en moyenne. En 2015, l'évaluation de ce programme par le gouvernement du Canada a révélé que le fait d'obliger les réfugiés à rembourser leurs prêts de voyage nuit à leur capacité de payer les nécessités de subsistance, produit beaucoup de stress et diminue leur capacité à profiter des services, notamment ceux de formation linguistique.

Il s'avère aussi que le montant moyen des prêts accordés entre 2002 et 2014 ne s'élevait qu'à 13 millions de dollars par an. Cela signifie que le gouvernement pourrait absorber tous ces coûts pour moins de 40 cents par an et par citoyen.

Le Canada a généreusement réinstallé 25 000 réfugiés syriens entre le 4 novembre 2015 et le 29 février 2016. De plus, le gouvernement a exempté ces réfugiés du remboursement de leurs frais de voyage au Canada. Puis, en février 2018, il a modifié le PPI pour éviter l'accumulation des intérêts sur les prêts de voyage en souffrance et fournir des prêts sans intérêt à l'avenir.

Ces changements de politique importants ont aidé les réfugiés à s'établir dans leur nouvelle vie au Canada. En adoptant ces mesures, le gouvernement prend acte du fait que les prêts de voyage ont des conséquences néfastes pour les réfugiés et que la réduction de ces prêts faciliterait leur installation.

Malgré ces initiatives importantes, il n'en demeure pas moins que la plupart des réfugiés doivent rembourser leurs prêts de voyage. La dette contractée à cette fin est souvent considérée comme le principal obstacle à leur stabilité financière. Pour une population déjà exposée au risque de pauvreté, c'est un problème. (Dans son rapport [2017 Poverty Trends](#) sur les tendances de la pauvreté, le CPJ explique que 31,4 % des nouveaux immigrants et des réfugiés vivent dans la pauvreté, comparativement à 13,9 % des Canadiens en général.)

L'obligation de rembourser les prêts de voyage doit être complètement supprimée si l'on veut vraiment s'attaquer au problème de la pauvreté chez les réfugiés et assurer le succès de leur réinstallation.

Sur le plan économique, il est judicieux de permettre aux réfugiés de commencer leur vie au Canada sans être endettés envers le gouvernement. Les recherches montrent que les nouveaux arrivants au Canada sont [beaucoup plus susceptibles de posséder une entreprise](#) que leurs homologues nés au Canada. Cet esprit d'entreprise, qui tend à se développer sur quatre à sept années, serait stimulé si les remboursements de prêts ne pesaient pas aussi lourd sur les réfugiés, les obligeant souvent à occuper des emplois précaires et mal rémunérés.

En supprimant le programme de prêts, les nouveaux arrivants pourraient aborder leur nouvelle vie plus tôt, moins compter sur les deniers publics et commencer à contribuer à l'économie canadienne plus rapidement (dépenses de consommation, contributions fiscales et création d'emplois).

En donnant aux réfugiés de meilleures chances de s'acclimater à leur nouvelle vie sans avoir à subir des épreuves financières excessives, on leur permet d'apporter plus rapidement leur contribution particulière à l'économie canadienne. En effet, leurs compétences et leurs antécédents diversifiés sont de grands atouts pour la société canadienne.

Recommandation 3 : Investir 13 millions de dollars par an dans la réinstallation de réfugiés et éliminer entièrement l'obligation de rembourser les prêts de voyage.

Citizens for Public Justice

Foi | Justice | Politique

309, rue Cooper, bureau 501, Ottawa (Ontario) K2P 0G5

cpj@cpj.ca

facebook.com/citizensforpublicjustice

twitter.com/publicjustice

T : 1 800 667-8046, 613 232-0275

www.cpj.ca